

POLE FORMATION & EMPLOI

Bureau Fédéral du 8 juillet 2023



FFBB

Sommaire

a. Point général

Partie 1 : sujets à décision

1. OTM – Composition des tables de marques NM1-LFB
2. Pacte Officiels 2022-2023 – Point sur les pénalités

Partie 2 : informations

1. Informations générales
2. Formation des techniciens
3. Statut du technicien
4. Commission Fédérale des Officiels
5. Commission Fédérale des Dirigeants et Adhérents
6. Commission Fédérale Emploi

1. Sujets soumis à décision du BF



1. OTM

**COMPOSITION TABLES DE
MARQUE
NM1-LFB**

Evénements soumis à validation

Evolution des compositions de table de marque en NM1 et LFB

	Auparavant	Désormais
NM1	1 HN – 2 Fédéraux	2 HN – 1 Fédéral – 1 aide-marqueur club
LFB	4 HN	3 HN – 1 Fédéral

OTM fédéral : Ayant les aptitudes fédérales pour la saison + devant faire partie d'une **liste** fournie en début de chaque saison par sa ligue et validée par la CFO (les OTM club doivent remplir ces deux conditions)

Aide-marqueur club : fourni par le club (*peut être licencié ailleurs*), pas d'exigence de diplôme, pas de revalidation annuelle

Avantages :

- ⊗ Susciter l'envie de rejoindre le HN
- ⊗ **Diminuer les coûts** de désignation pour les clubs de LFB tout en gardant la **qualité** de la prestation

2. Pacte Officiels 2022-2023

POINT SUR LES PENALITES

Pacte Officiels 2022-2023

Les déclarations des Comités les Arbitres validés et sur les attestations d'assiduités ont été cloturés le 31 mai 2023.

Certains comités n'ont saisi aucun diplôme ni attestations sur FBI.

Les propositions de pénalités seront transmises pour vérification aux Comités, avec demande de remontées de données éventuellement non enregistrées (diplômes, attestations, reprise d'arbitrage après moins de 5 ans d'arrêt).

Les retours doivent être fait pour le 31 aout (facturation en septembre).



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL



3X3  FFBB

TEAM
FRANCE
BASKET



FFBB
CITOYEN

